

Newsletter 2 | Mars 2022

Association des Riverains de Chauvilly



Chers membres de l'Association les Riverains de Chauvilly,

Nous sommes heureux de vous faire parvenir notre seconde newsletter et de vous tenir informés des derniers développements. Dorénavant la newsletter sera structurée avec deux rubriques principales: les **dernières nouvelles en bref** et un **zoom sur un sujet explicatif** touchant à la carrière de Chauvilly. Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Dernières nouvelles en bref:

- La préfète de l'Ain, qui avait autorisé le projet de la décharge de Chauvilly à la hâte en octobre 2021, a été remplacée au début du mois de février 2022. La nouvelle préfète, madame Bigot-Dekeyzer est une spécialiste des questions environnementales. Nous espérons que sa nomination permettra de faire revenir tout le monde à la raison.
- L'entreprise Pélichet continue à s'opposer à l'arrêté interdisant la circulation des poids lourds sur la rue du Jura, en attente de jugement. Cette démarche a obtenu le support de la mairie de Gex.
- L'association Atena vient de réaliser un rapport avec [résultat des analyses](#) qui montrent que de l'arsenic, métaux lourds et autres polluants sont présents en quantités préoccupantes.

ZOOM sur le trafic de poids lourds dans le pays de Gex

Tous les chiffres circulent quant au nombre de camions bennes qui transiteront par la route vers et depuis le site de Chauvilly.

Les informations diffusées publiquement par nos responsables politiques indiquent que ce chiffre ne dépasserait pas 50 poids lourds par jour, et donc qu'il n'y aurait pas d'augmentation par rapport à la situation existante. C'est complètement faux.

Ce chiffre trompeur a été avancé dans le dossier de demande d'enregistrement captieux déposé par l'exploitant en préfecture. Il ne prend aucunement en compte le cumul des incidences avec l'usine de traitement déjà autorisée au même endroit à hauteur de 40 camions par jour.

Il est d'ailleurs tout à fait désolant que cette usine, autorisée en 1998, ait vu en 2020 sa puissance doubler sans qu'aucune étude d'impact ne soit réalisée ni aucun permis de construire analysé. Une simple déclaration préalable a en effet été déposée en mairie, tacitement validée. Il est aussi inadmissible que les voies de circulations prévues par l'étude d'impact historique n'aient pas été respectées, alors que le département avait une connaissance chiffrée des excès. Il n'est pas non plus acceptable que des installations de ce type soient acceptées par la commune de Gex, sur son territoire, alors que les nuisances sont portées par la commune voisine. Il est complètement honteux que des articles de portée internationale rédigés en Anglais, Allemand et Espagnol vantent un volume de traitement de 200 000T par an, dès octobre 2019, plusieurs mois avant que la préfecture n'en autorise en catastrophe que 140 000T.

Le trafic autorisé officiellement est donc porté à 90 camions par jour. Ce chiffre doit être multiplié par deux pour les allers-retours. **Il s'agit donc bien d'un trafic de 180 camions en moyenne par jour qui est aujourd'hui autorisé.**

Ce trafic moyen n'a par ailleurs aucun sens puisque ce n'est pas l'exploitant qui est censé définir les plannings de l'ensemble des constructeurs du Pays de Gex. L'activité de terrassement étant très réduite en hiver, c'est un **trafic estimé de 300 camions par jour qui est en fait attendu aux beaux jours du printemps.**



Qu'est ce que cela veut dire pour vous ?

Localement :

- Saturation des accès à Gex par les poids-lourds, là où les parents se rendent pour déposer les enfants à l'école et au Lycée Jeanne d'arc
- Trafic poids lourds intenses à proximité des centres villes
- Risque de déportation des enfants pour tous ceux qui se déplacent à pied ou en vélo sur la Rue du Jura
- Mise en insécurité dans les faits de l'accès à la voie verte depuis Cessy pendant les heures de fonctionnement du site

Pour tout le Pays de Gex:

- Grilly, Sauvigny, Divonne, Segny, Ornex, Echenevex, Versonnex Gex bouleversés par les poids lourds



Vous pouvez agir ! Soutenez l'Association Les Riverains de Chauvilly et parlez-en autour de vous.



Programme des prochaines rubriques zoom:

Newsletter 3, mai 2022: zoom sur l'eau dans le pays de Gex

Newsletter 4, juillet 2022: zoom sur la pollution dans le pays de Gex

Newsletter 5, septembre 2022: zoom sur la qualité de vie des habitants du pays de Gex

Newsletter 6, novembre 2022: zoom sur l'impact sur la faune

Plus d'infos utiles:

<https://www.stopcarrièrechavilly.fr>



The English version of the newsletter is available on the website.

Nous réalisons tout cela grâce à vous.

Merci de votre soutien pour notre qualité de vie à tous. Et continuez à nous soutenir !

Parlez-en autour de vous, proposez de nouveaux adhérents ou faites un don via le site internet.